

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

BIBLIOTHÈQUE

**ÉCOLE PUBLIQUE L'ESCALADE
WAWA**

LE SAMEDI 23 MAI 2015

À 9 h 45

ORDRE DU JOUR

<i>Prière de communiquer avec le secrétaire du Conseil avant la réunion si vous désirez soulever une question d'ordre d'information.</i>
--

- A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES *Présidence
- B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR *Présidence
- C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT *Présidence
 - 1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil
(Annexe C.1.i.)
- D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER
- E. DÉLÉGATION
- F. QUESTIONS NOUVELLES
 - 1. ÉDUCATION
 - a) Reconnaissance des employés du Conseil
 - b) Dossiers pédagogiques –
 - c) Sorties éducatives *(Annexe F.1.c., le cas échéant)*
 - d) Comités d'admission
 - e) Cérémonie des finissantes et finissants *(Annexe F.1.e.)* ➤ Rappel
 - 2. AFFAIRES *A.Gélinas
 - a) Budget 2015-2016 – *(Annexe F.2.a.)*
 - b) États financiers intérimaires *(Annexe F.2.b.)*

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

3. INSTALLATIONS

- a) Permis d'utilisation des locaux
- b) Projets d'immobilisations
 - Projet de fenêtre -- É.p. Écho-des-Rapides (*Annexe F.3.b.i.*) ➤ à suivre

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

- C-003, Remboursement des dépenses
(*Annexe F.4.i.*)
- D-005, Recrutement et embauche du personnel
(*Annexe F.4.ii.*)
- D-017, Utilisation du téléphone cellulaire et d'un appareil de télécommunication sans fil
(*Annexe F.4.iii.*)

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

ii) FNCSE

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLÈRES
(*Annexe G.1.iii.a. et Annexe G.1.iii.b.*) ➤ à suivre

iv) RAPPORT DES COMITÉS

- Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté
- Comité d'éducation
- Comité de participation des parents

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES
(Annexe H.1.)
2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le 17 juin 2015 : VIDÉOCONFÉRENCE
Le 26 août 2015 : VIDÉOCONFÉRENCE

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

OJ-R-23 MAI 2015

\\bureau4\foyer\$fenton\Documents\!Réunions Électroniques\2015\05_23_2015_Rég_mai\OJ 23 mai 2015 rég.doc

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

VIDÉOCONFÉRENCE

**SALLE DU CONSEIL
296, RUE VAN HORNE
SUDBURY**

LE MERCREDI 29 AVRIL 2015

À 19 h

MEMBRES PRÉSENTS :

Jean-Marc Aubin, président
Josée Bouchard (vidéo)
François Boudreau
Mélanie Courty (audio)
Lynn Despatie
Anne-Marie Gelineault, vice-présidente (vidéo)
Claude Giroux, vice-président
Raymond Labrecque
Suzanne Nolin (vidéo)
Donald Pitre
Louise Primeau (vidéo)

Désirée Eisner, élève-conseillère (audio)
Isaac Robitaille, élève-conseiller

**MEMBRES DE
L'ADMINISTRATION:**

Barbara Breault, surintendante
Carole Dubé, directrice des communications et agente de
liaison
Marc Gauthier, directeur de l'éducation
Lynn Fenton, secrétaire-archiviste

ABSENTS:

Robert Boileau

Carole Audet, directrice des ressources humaines
Alain Gélinas, surintendant des affaires

AUTRES :

Brent Donelly, parent – É.p. de la Découverte
Julie Lauzon, AEFO

A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES

Néant.

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition 15-R190 – François Boudreau et Raymond Labrecque

Que l'ordre du jour de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario tenue par vidéoconférence ***le mercredi 29 avril 2015*** soit approuvé.

ADOPTÉE

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT

1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil

Proposition 15-R191 – Claude Giroux et Anne-Marie Gélinault

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu par vidéoconférence ***le mercredi 25 mars 2015*** soit approuvé.

ADOPTÉE

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER

Néant.

E. DÉLÉGATION

Néant.

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

a) Reconnaissance des employés du Conseil – Néant.

b) Dossiers pédagogiques – Réussite scolaire chez les garçons

Mme Barbara Breault, surintendante, a fait une présentation Power Point sur les stratégies gagnantes permettant d'améliorer le rendement chez les garçons et de réduire l'écart entre les garçons et les filles.

On a fait remarquer qu'il y a eu une amélioration dans le rendement des garçons au cours des dernières années.

M. François Boudreau a remercié Mme Breault et s'est renseigné davantage sur l'historique du progrès chez les garçons, sur ceux qui sont à la marge du décrochage et sur les stratégies ciblées pour les garçons.

Pour donner suite aux points soulevés par M. Boudreau, M. Gauthier a précisé que le Conseil fait appel à l'approche prédictive afin de pister tous les élèves de la 3^e et 6^e année qui sont à risque et d'offrir à chaque élève des stratégies spécifiques pour l'appuyer dans son apprentissage et améliorer son rendement en ce qui touche les tests de l'OQRE. Quant au palier secondaire, il y a un enseignant ERRÉ dans toutes les

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

1. ÉDUCATION (suite)

b) Dossiers pédagogiques – Réussite scolaire chez les garçons (suite)

écoles secondaires du Conseil qui joue un rôle clé dans la prestation des services visant à appuyer les élèves à risque. Ces interventions jouent un rôle important dans l'amélioration du taux de diplomation des élèves du Conseil.

c) Sorties éducatives

Proposition 15-R192 – Louise Primeau et Josée Bouchard

Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 29 avril 2015 soit reçu.

ADOPTÉE

d) Comités d'admission

Proposition 15-R193 – François Boudreau et Anne-Marie Gelineault

Que le Conseil entérine la décision du Comité d'admission d'admettre l'élève identifié lors de l'assemblée tenue à huis clos à l'une de ses écoles selon l'horaire prévu.

ADOPTÉE

e) Cérémonie des finissantes et finissants ➤ *M. Aubin a demandé aux conseillers scolaires de confirmer leur présence auprès de Mme Fenton.*

f) Élection/Nomination – Élèves-conseillers/Élèves-conseillères (*Annexe F.1.f*)

Proposition 15-R194 – Claude Giroux et Donald Pitre

Que le rapport touchant la nomination des élèves-conseillers pour l'année scolaire 2015-2016 en date du 29 avril 2015 soit reçu.

ADOPTÉE

2. AFFAIRES

a) Budget 2015-2016

M. Gauthier a présenté le budget. Il a ajouté que le Conseil est tenu de dresser un budget équilibré.

Proposition 15-R195 – Anne-Marie Gelineault et Louise Primeau

Que le rapport « Budget 2015-2016 » en date du 29 avril 2015 soit reçu.

ADOPTÉE

3. INSTALLATIONS

a) Permis d'utilisation des locaux – Néant.

F. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

3. INSTALLATIONS (suite)

b) Projets d'immobilisations

➤ É.s. Villa Française des Jeunes

Proposition 15-R196 – Louise Primeau et Claude Giroux

Que le rapport « Projet d'installation d'un système de dépoussiérage pour l'atelier de menuiserie à l'École secondaire Villa Française des Jeunes » en date du 29 avril 2015 soit reçu.

ADOPTÉE

Proposition 15-R197 – Suzanne Nolin et Donald Pitre

Que le Conseil approuve de retenir les services de Airco Ltd. pour l'installation d'un système de dépoussiérage pour l'atelier de menuiserie à l'École secondaire Villa Française des Jeunes à un prix de 380 472,13 \$.

ADOPTÉE

➤ É.s. de la Rivière-des-Français

Proposition 15-R198 – Donald Pitre et Raymond Labrecque

Que le rapport « Projet de plomberie à l'École secondaire de la Rivière-des-Français » en date du 29 avril 2015 soit reçu.

ADOPTÉE

Proposition 15-R199 – François Boudreau et Josée Bouchard

Que le Conseil approuve de retenir les services de Patrick Mechanical Ltd pour le projet de plomberie à l'École secondaire de la Rivière-des-Français à un prix de 202 383,00 \$.

ADOPTÉE

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

➤ Approbation des lignes de conduite en rétro au mois de mai :

C-003, Remboursement des dépenses

D-005, Recrutement et embauche du personnel

D-017, Utilisation du téléphone cellulaire et d'un appareil de télécommunication sans fil

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

M. Pitre a fait état des sujets ayant fait l'objet de discussions lors de la rencontre de l'ACÉPO ayant eu lieu les 18 et 19 avril :

➤ Budget de l'ACÉPO

➤ Nomination de M. Pitre aux trois tables de négociations centrales

➤ Formation à l'enseignement – deux ans

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

1. ii) FNCSE

Dans un jugement unanime, la Cour suprême du Canada vient de reconnaître le principe de l'équivalence des infrastructures scolaires dans la cause de l'école Rose-des-vents de Vancouver, en Colombie-Britannique.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones estime qu'il s'agit d'une avancée majeure pour l'éducation en langue française en contexte minoritaire.

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLÈRES

Proposition 15-R200 – Louise Primeau et Donald Pitre

Que le rapport des élèves-conseillers en date du 29 avril 2015 soit reçu.

ADOPTÉE

iv) RAPPORT DES COMITÉS

➤ **Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté**

M. Raymond Labrecque a fait état des points suivants découlant de la réunion du CCED ayant eu lieu le 13 avril :

- Description du rôle et des responsabilités du conseiller en assiduité et comportement, M. Richard Lemieux, au sein du Conseil;
- Description du rôle et des responsabilités de l'infirmière CASC, Mme Stéphanie Vehkala qui est assignée au Conseil;
- Semaine de la santé mentale des enfants aura lieu du 4 au 8 mai. Le sommet de la jeunesse aura lieu au Collège Boréal;
- Présentation du budget révisé EED pour l'année scolaire 2014-2015;
- Compte rendu portant sur l'exercice de Value Stream Mapping pour la région d'Algoma et de Sudbury;
- Compte rendu portant sur la soirée familiale EXPLO! ayant eu lieu à l'ÉS Macdonald-Cartier le 9 avril.
- Aperçu des prochaines étapes touchant le projet de résilience (Dr Hammond)

➤ **Comité d'éducation**

La réunion du Comité d'éducation a eu lieu le 8 avril. Mme Carole Brouillard-Landry, directrice des services pédagogiques, a fait une présentation portant sur l'ère numérique. Lors de la rencontre, les membres du Comité se sont renseignés sur le nouveau programme-cadre d'éducation physique et de santé.

➤ **Comité de participation des parents**

M. Gauthier a fait état des points suivants découlant de la réunion ayant eu lieu le 28 avril :

- Partage des activités ayant lieu dans les écoles;
- Discussion portant sur la soirée familiale EXPLO! qui a été un franc succès;

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

1. iv) RAPPORT DES COMITÉS (suite)

➤ Comité de participation des parents (suite)

- Compte rendu du 6^e colloque ministériel des CPP organisé par le ministère de l'Éducation et ayant eu lieu du 24 au 25 avril à Toronto.

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

M. Jean-Marc Aubin, président, a pris la parole et s'est penché sur les questions suivantes :

- L'école publique Écho-des-Rapides à Sault-Ste-Maire continue à prendre d l'ampleur et à attirer des élèves;
- Rappel : Cérémonie de remise des diplômes
- Foire des écoles.

M. Marc Gauthier, directeur, a fait état des activités suivantes ayant lieu dans les écoles :

- Grâce à l'artiste en résidence du CSPGNO, madame Pandora Topp, les élèves ont participé à une création d'œuvres sur toile qui seront exposées au Centre commercial du Nouveau Sudbury dans le cadre de l'exposition visuelle et culturelle Expo Pied Carré au cours de la Semaine de l'éducation ayant lieu du 4 au 8 mai.
- Le Conseil a accueilli dans ses écoles M. David Bouchar, auteur et conférencier renommé qui se fait le champion de l'alphabétisation et de la valorisation de la culture autochtone et métisse.
- Sous le thème *Ma place sur la glace*, le Conseil a tenu son 7^e tournoi de hockey mixte à Sudbury, les 30 et 31 mars. Plus de 600 hockeyeurs de la 6^e à la 8^e année provenant de divers conseils francophones de la province ont participé au tournoi annuel.
- Le groupe OUICare de l'ÉS Hanmer a été nommé « groupe bénévole de l'année » et a reçu le prix de civisme de la Ville du Grand Sudbury le 16 avril à la Place Tom Davies en guise de reconnaissance.
- Un atelier portant sur les stratégies permettant de soutenir le développement positif des enfants a été organisé par les travailleuses sociales des Services aux élèves. Ce fut un franc succès auprès des parents qui ont assisté à l'atelier offert par Mme Richer-Dutrisac.
- L'école publique l'Escalade continue à accueillir les enfants et leurs parents en soirée une fois par semaine. Cette activité fait fureur dans la communauté. Il y a 29 petits amis qui ont participé à la dernière soirée « Venez vous amuser avec vos enfants ».
- L'ÉS l'Orée des Bois a remporté la médaille d'or lors du Tournoi Franco-hockey à Oakville. L'équipe d'échecs a remporté la médaille d'argent lors du tournoi Franco-Échecs ayant eu lieu à Wawa le 22 avril. Enfin, Jessy Dechamplain a remporté la médaille de bronze lors du Tournoi de badminton de la ligue NSSSAA.

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

**1. v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION (suite)**

- Dans le cadre du programme PEP (Participation et engagement des parents), les deux conseils d'école (celui de l'ÉS l'Orée des Bois et celui de l'école St-Joseph) travaillent ensemble en vue d'organiser un atelier portant sur la santé mentale qui sera présenté à la communauté.
- La foire familiale à l'école publique Jean-Éthier-Blais a connu un plus grand succès cette année que celle de l'an dernier.
- Mme Griffore, sous-ministre adjointe -- Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche, a visité l'école publique Jean-Éthier-Blais pendant le colloque de l'AGÉFO.
- À l'aide de leurs enseignants, Mme Céline Roque et M. Alexandre Rainville, les élèves de la 5^e année de l'école publique Hélène-Gravel ont participé au Défi d'illustrations du Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ). Dans le cadre de leur classe d'études sociales, ils ont créé une affiche exprimant la valeur qu'ils accordent à la démocratie canadienne et à la Charte canadienne des droits et des libertés. L'illustration d'Alexandra Bertrim a été choisie pour représenter la région nord-est de l'Ontario. Son affiche sera encadrée et affichée au Palais de justice de Sudbury.
- Clara, une élève de la 5^e année de l'école publique Hélène-Gravel, a créé une affiche dans le cadre des activités du Club d'écriture pour encourager les élèves de son école à devenir membres dudit club.
- Le Salon du livre est une activité bien appréciée par les élèves du Conseil. Le Salon a souligné la participation des élèves de l'école publique Franco-Nord. Tous les élèves de l'école ont participé activement aux défis et ont lu pendant 23 648 minutes.
- Le 30 avril, l'ES de la Rivière-des-Français organise sa journée Jeunes Muskies. Il y a une vingtaine d'élèves de la 6^e, 7^e et 8^e année d'autres écoles qui se rendront à l'école pour passer une journée avec les Muskies.
- Audrey, élève de l'école publique Camille-Perron, a participé à la compétition d'haltérophilie « 2015 Ontario Scholastic Challenge » ayant eu lieu à North Bay le 11 avril. Elle a remporté la médaille d'or dans la catégorie des 53 kg. En ce qui touche l'arraché, elle a réussi à soulever une charge de 35 kg. Quant à l'épaulé-jeté, elle a réussi à soulever une charge de 48 kg.
- Amélie Samson, élève de l'ES Macdonald-Cartier et hockeyeuse de l'équipe Lady Wolves de Sudbury, participera au championnat national de hockey midget AA qui se déroulera à Red Deer en Alberta.
- Kalvin, élève de l'école publique l'Escalade à Wawa, est vedette dans la revue Minimag (volume 7, numéro 3). Selon Kalvin, son jeu préféré pendant les récréations est la glissade en soucoupe.
- Dans la revue Mon Mag à moi (volume 8, numéro 3), Joé, Isabelle, Lailey et Jacob de l'école publique Camille-Perron, participent à l'activité des bulles bouffonnes en alimentant une conversation entre une tortue et un suisse.

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

1. vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

Proposition 15-R201 – Claude Giroux et Lynn Despatie
Que l'on accorde un congé d'absence à M. Robert Boileau pour la réunion régulière du Conseil ayant lieu le mercredi 29 avril 2015.

ADOPTÉE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES
2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le 22 mai (Wawa/Dubreuilville) : Session de travail
Le 23 mai (Wawa) : Réunion du Conseil

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition 15-R202 – Anne-Marie Gélineault et Louise Primeau
Que nous levions la séance à 20 h 47.

ADOPTÉE

Jean-Marc Aubin, président

Marc Gauthier, directeur de l'éducation et secrétaire



Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

SORTIES ÉDUCATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES – MAI 2015

A. PÉRILLEUSES

École	Date de la sortie	Lieu	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport	Activité
École Cap sur l'Avenir	en juin (selon la température)	Lac Whitewater	8 élèves 9 ^e – 12 ^e année	10 \$ / élève Coût total : 80 \$	Responsable : Cynthia O'Byrn Accompagnateur : Mark O'Byrn	Voiture privée (parents ou personnel enseignant)	Pêche avec bateau à moteur (avec vestes de sauvetage) * voir la demande pour plus d'info
École secondaire Hanmer	5 juin	Wonderland	40 élèves 9 ^e – 12 ^e année	30 \$ / élève Coût total : 1 200 \$	Responsable : Anne Blanchette Accompagnateur : À déterminer	Autobus scolaire	Parc d'attractions
École publique de la Découverte	9 juin	Voyage en train de Sudbury à Cartier, chutes Onaping & lac Whitewater	24 élèves Maternelle	Aucun coût / élève Coût total : 632,80 \$ train 385 \$ autobus	Responsable : Carole Patry-Landry Accompagnateurs : 17 autres adultes	Transport en commun (train VIA Rail) et autobus scolaire	L'escalade aux chutes Onaping et pique-nique au lac Whitewater
École Cap sur l'Avenir	16 juin	Île Manitoulin – Cup & Saucer	10 élèves 9 ^e – 12 ^e année	45, 20 \$ / élève Coût total : 452 \$	Responsable : Lynn Steen Accompagnateurs : Lynn Steen ou Éric Lécuyer, Anne Amyotte et personnel de Science Nord	Autobus scolaire	L'escalade * activité à travers Science Nord afin d'avoir des scientifiques qui nous accompagnent.

École	Date de la sortie	Lieu	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport	Activité
École publique Camille-Perron	17 juin	Santa's Village	16 élèves 3 ^e & 4 ^e années	100 \$ / élève Coût total : 1 600 \$	<u>Responsable :</u> Josée Morin <u>Accompagnateurs :</u> 3 parents bénévoles	Autobus scolaire	Petits manèges et trampoline 90
École publique Camille-Perron	25 juin	ARC Climbing	20 élèves 7 ^e & 8 ^e années	15 \$ / élève Coût total : 300 \$	<u>Responsable :</u> Darquise Cardinal <u>Accompagnatrice :</u> Lisa Landry	Voiture privée (parents ou personnel enseignant)	L'escalade de muret à l'intérieur
École publique Jean-Éthier-Blais - Programme d'été EED Jeunesse Action	entre le 6 – 24 juillet	Lac Ramsey	10 élèves 4 ^e – 7 ^e année	180 \$ / élève Coût total : 1 800 \$	<u>Responsables :</u> Gérard Robert Jean-François Lévesque <u>Accompagnateurs :</u> 2 TES, 2 moniteurs et 2 étudiants	Autobus scolaire, Voiture privée (parents)	Le canotage, l'escalade et la natation Cours de canotage au Sudbury Canoe Club
École publique Jean-Éthier-Blais - Programme d'été EED	entre le 6 – 24 juillet	Université Laurentienne	10 à 12 élèves 4 ^e – 7 ^e année	Aucun coût	<u>Responsable :</u> Nicole Gravelle <u>Accompagnateurs :</u> Jean-François Lévesque 1 TES et 2 moniteurs	Autobus scolaire	Vélo de montagne
École publique Jean-Éthier-Blais - Programme d'été EED	entre le 6 – 24 juillet	Lac Ramsey	10 à 12 élèves 4 ^e – 7 ^e année	Aucun coût	<u>Responsable :</u> Nicole Gravelle <u>Accompagnateurs :</u> Jean-François Lévesque 1 TES et 2 moniteurs	Autobus scolaire	Pêche sur la rive du lac Ramsey
École publique Jean-Éthier-Blais – Programme d'été EED Jeunesse Action	les 10, 17 & 24 juillet	Plages publiques du lac Ramsey	3 groupes de 12 élèves Maternelle – 7 ^e année	Aucun coût	<u>Responsable :</u> Nicole Gravelle <u>Accompagnateurs :</u> Jean-François Lévesque Gérard Robert Josée Démoré + moniteurs et étudiants	Autobus scolaire	La natation

École	Date de la sortie	Lieu	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Coût	Nom du responsable	Mode de transport	Activité
École secondaire Hanmer – Programme d'été EED Jeunesse Action	du 13 au 16 juillet et du 20 au 23 juillet	Mississagi / Ramsey	12 élèves 8 ^e – 11 ^e année	Aucun coût	<u>Responsable :</u> Yves Legault <u>Accompagnateurs :</u> Marc Gravel Michèle Palkovits 1 moniteur (à déterminer)	Location d'une voiture/fourgonnette ou camion du Conseil	Le canotage, la survie en nature, la natation, les exercices d'orientation sur le terrain et le camping à la belle étoile



**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO
2015**

F.1.e.

CÉRÉMONIE DES FINISSANTES ET FINISSANTS - - - PALIER SECONDAIRE

ÉCOLE	DATE	HEURE	LIEU	PARTICIPANTS ADMINISTRATION	CONSEILLERS CONSEILLÈRES SCOLAIRES
École Cap sur l'Avenir	le 18 juin			Marc Gauthier	
É. s. Château-Jeunesse	le 18 juin			Barbara Breault	
É.s. Cité-Supérieure	le 24 juin	Cérémonie : 17 h Souper : 18 h	Zero-100	Marc Gauthier	
É. s. Hanmer	le 11 juin			Barbara Breault	
É. s. Macdonald-Cartier	le 10 juin	19 h	Gymnase	Barbara Breault	
É. s. l'Orée des Bois	le 25 juin	18 h 30	Gymnase	Marc Gauthier	
É. s. de la Rivière-des-Français	le 4 juin	16 h	Gymnase	Barbara Breault <i>Donald Pitre</i>	
É. s. Villa Française des Jeunes	le 11 juin	19 h	Cantine	Marc Gauthier	

Le 8 juillet 2014

Le 8 avril 2015

\\bureau4\foyer\$fentonl\Documents\diplomes\Tableau 2015 VF Conseillers .doc

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Budget 2015-2016



Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2015-2016
Priorités du Conseil

- Améliorer les résultats des élèves;
- Aménagement linguistique (francisation et animation culturelle);
- Sécurité et développement du caractère;
- Éducation environnementale et conservation d'énergie.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2015-2016
Effectifs

Équivalent temps plein (ETP)	Prévisions 2014-2015	Actuels 2014-2015	Prévisions 2015-2016	Différence
Élémentaire	1 630,0	1 682,0	1 713,0	31,0
Secondaire	596,0	607,0	582,0	- 25,0
Total	2 226,0	2 289,0	2 295,0	6,0
Éducation des adultes	5,0	5,0	5,0	-

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Budget 2015-2016

Revenus

	Prévisions budgétaires révisées 2014-2015	Prévisions budgétaires 2015-2016	ÉCART
Subventions :			
1 Subvention de base - élèves	12 165 032	12 159 906	(5 126)
2 Subvention de base - écoles	3 295 758	3 343 756	47 998
3 Éducation de l'enfance en difficulté	7 303 562	6 916 184	(387 378)
4 Enseignement des langues	5 365 996	5 372 827	6 831
5 Subvention pour écoles éloignées	3 550 788	3 498 865	(51 923)
6 Conseils ruraux et éloignés	3 495 586	3 071 468	(424 118)
7 Allocation pour les collectivités rurales et de petite écoles	2 011	1 344	(667)
8 Programmes d'aide à l'apprentissage	1 159 727	1 182 519	22 792
9 Éducation des adultes et cours d'été	28 399	8 340	(20 059)
10 Qualification et expérience des enseignants	1 911 953	2 105 002	193 049
11 Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant	61 995	61 259	(736)
12 Qualification et expérience des EPE	188 196	195 276	7 080
13 Transport des élèves	2 288 916	2 295 783	6 867
14 Administration et gestion	2 252 681	2 550 921	298 240
15 Fonctionnement des écoles	4 964 970	4 968 177	3 207
16 Utilisation communautaire des écoles	67 170	67 150	(20)
17 Subvention des Premières nations, Métis et Inuits	115 938	116 259	321
18 Sécurité dans les écoles	130 713	120 573	(10 140)
19 Redressement pour baisse des effectifs	40 900	-	(40 900)
20 Sous-total	48 390 291	48 035 609	(354 682)
21 Réfection des écoles	2 403 985	2 780 410	376 425
22 Amortissement	3 553 176	4 129 015	575 839
23 Total	54 347 452	54 945 034	597 582
24 Autres revenus de fonctionnement	712 315	659 315	(53 000)
25 Utilisation du surplus accumulé et revenu reportés	707 918	64 604	(643 314)
26 Total des revenus de fonctionnement	55 767 685	55 668 953	(98 732)
27 Autres revenus	1 760 039	1 896 931	136 892
28 Grand total	57 527 724	57 565 884	38 160

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Budget 2015-2016

Personnel du Conseil

	Prévisions budgétaires révisées 2014-2015	Prévisions budgétaires 2015-2016	+ / -
Personnel enseignant			
Élémentaire	125,00	123,00	-2,00
Secondaire	85,50	83,50	-2,00
	210,50	206,50	-4,00
Personnel non enseignant			
Directions et directions adjointes	21,00	20,83	-0,17
TES, aides-enseignantes, aides-enseignants	44,00	41,00	-3,00
Éducateur éducatrice de la petite enfance (PAJE)	27,33	26,67	-0,66
Commis (bibliothèque)	8,70	8,70	0,00
Secrétaires et commis secrétaire	19,25	19,05	-0,20
Surveillance du dîner (une heure par jour)	19,00	19,00	0,00
Entretien	36,05	36,05	0,00
	174,66	171,30	-4,03
Services aux élèves			
Direction	1,00	1,00	0,00
Leader	2,00	2,00	0,00
Conseillers pédagogiques	2,00	2,00	0,00
Enseignante en surdité	1,00	1,00	0,00
Assistante en communication	2,00	2,00	0,00
Assistante en équipement spécialisé	1,00	1,00	0,00
Assistante en LSQ	1,00	1,00	0,00
Intervention comportementales	3,00	3,00	0,00
Psychométriciennes	2,00	2,00	0,00
Orthophoniste	1,30	1,30	0,00
Agente en ACA	1,00	1,00	0,00
Agente en assiduité et comportement	1,00	1,00	0,00
Travailleuses sociales	2,00	2,00	0,00
Secrétaire	1,00	1,00	0,00
	21,30	21,30	0,00
Services pédagogiques			
Direction	1,00	1,00	0,00
Leaders	2,00	1,00	-1,00
Conseillers pédagogiques	10,00	9,00	-1,00
Gestionnaire de la petite enfance	1,00	1,00	0,00
Accompagnatrice / accompagnateur	4,00	4,00	0,00
Bibliotechnicienne	1,00	1,00	0,00
Assistants en intervention langagière et ALF	4,00	4,00	0,00
Orthophoniste	0,80	0,80	0,00
Animatrice du programme en français s'il vous plaît	2,60	2,60	0,00
Animateur et animatrice culturel	4,00	4,70	0,70
Secrétaire	1,00	1,00	0,00
Conciergerie	0,40	0,40	0,00
	31,50	30,50	-1,30
Services centralisés			
Administration générale	4,00	4,00	0,00
Administration pédagogique	3,00	3,00	0,00
Administration des affaires	6,00	6,00	0,00
Administration des ress. humaines	5,00	5,00	0,00
Services informatiques	7,50	7,50	0,00
Opération et entretien des écoles	3,83	3,83	0,00
	29,33	29,33	0,00
Total du personnel	467,29	458,93	-9,33

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Budget 2015-2016

Dépenses

	Prévisions budgétaires révisées 2014-2015	Prévisions budgétaires 2015-2016	ÉCART
Dépenses :			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
1 Titulaires de classe	21 407 763	21 449 808	42 045
2 Enseignants suppléants	694 677	694 965	288
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	3 216 369	3 097 694	(118 675)
4 Éducatrices et éducateur de la petite enfance	1 314 500	1 335 400	20 900
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	1 922 124	1 598 904	(323 220)
6 Ordinateurs de classe	1 095 560	1 069 160	(26 400)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	3 460 091	3 550 545	90 454
8 Services de bibliothèque et d'orientation	546 897	575 150	28 253
9 Perfectionnement professionnel	144 758	144 022	(736)
10 Directions, directions adjointes	2 288 738	2 340 655	51 917
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 495 606	1 517 201	21 595
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	958 550	651 782	(306 768)
13 Administration des conseils scolaires	2 379 782	2 555 455	175 673
14 Fonctionnement et entretien des écoles	5 480 054	5 428 327	(51 727)
15 Education permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	8 000	-
16 Transport des élèves	2 611 119	2 691 500	80 381
17 TOTAL	49 024 588	48 708 568	(316 020)
CAPITAL			
18 Réfection des écoles	3 138 959	2 780 410	(358 549)
19 Amortissement	3 676 289	4 252 128	575 839
20 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	55 839 836	55 741 106	(98 730)
21 Autres dépenses	1 760 039	1 896 931	136 892
22 GRAND TOTAL	57 599 875	57 638 037	38 162

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Budget 2015-2016

Enfance en difficulté

	RECETTES	DÉPENSES	
	(1)	(2)	(1-2)
Catégories de dépenses	Subventions	Budget	ÉCART () = déficit
1 Titulaires de classe	2 645 090	2 655 569	(10 479)
2 Enseignants suppléants	84 113	84 902	(789)
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	2 701 234	2 719 100	(17 866)
4 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	41 273	41 912	(639)
5 Ordinateurs de classe	87 968	88 000	(32)
6 Soutien professionnel et paraprofessionnel	1 303 638	1 335 048	(31 410)
7 Services de bibliothèque et d'orientation		-	-
8 Perfectionnement professionnel	29 392	30 000	(608)
9 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	134 419	137 200	(2 781)
10 TOTAL DES DÉPENSES EN EED	7 027 127	7 091 731	(64 604)
Somme transférée du revenu reporté de			
11 l'enfance en difficulté			64 604
12 Total			-

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2015-2016
Dépenses en enfance en difficulté

	DÉPENSES	DÉPENSES	(1-2) ÉCART () = déficit
	(1) budget révisé 14-15	(2) budget 15-156	
Catégories de dépenses			
1 Titulaires de classe	2 812 169	2 655 569	(156 600)
2 Enseignants suppléants	84 902	84 902	-
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	2 861 170	2 719 100	(142 070)
4 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	40 706	41 912	1 206
5 Ordinateurs de classe	88 000	88 000	-
6 Soutien professionnel et paraprofessionnel	1 333 398	1 335 048	1 650
7 Services de bibliothèque et d'orientation	-	-	-
8 Perfectionnement professionnel	30 000	30 000	-
9 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	137 200	137 200	-
10 TOTAL DES DÉPENSES EN EED	7 387 545	7 091 731	(295 814)

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2015-2016
Comparaison des recettes et dépenses

	DÉPENSES	RECETTES 2015-2016				DÉPENSES	ÉCART
	Prévisions budgétaires révisées 2014-2015	(1) Subventions du MEO et recettes d'impôts fonciers	(2) Réserves et revenus reportés	(3) Autres recettes	(1+2+3) TOTAL	Prévisions budgétaires 2015-2016	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT							
1 Titulaires de classe	21 407 763	22 761 446		-	22 761 446	21 449 808	1 311 638
2 Enseignants suppléants	694 677	665 100		-	665 100	694 965	(29 865)
3 Aides-enseignantes et aides-	3 216 369	2 886 861	64 604		2 951 465	3 097 694	(146 229)
4 Éducatrices et éducateur de la petite	1 314 500	792 960		530 000	1 322 960	1 335 400	(12 440)
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	1 922 124	1 476 316		-	1 476 316	1 598 904	(122 588)
6 Ordinateurs de classe	1 095 560	1 004 831			1 004 831	1 069 160	(64 329)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	3 460 091	3 200 079			3 200 079	3 550 545	(350 466)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	546 897	521 379		68 315	589 694	575 150	14 544
9 Perfectionnement professionnel	144 758	87 932			87 932	144 022	(56 090)
10 Directions, directions adjointes	2 288 738	2 209 112		40 000	2 249 112	2 340 655	(91 543)
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 495 606	1 390 374		-	1 390 374	1 517 201	(126 827)
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	958 550	766 847		-	766 847	651 782	115 065
13 Administration des conseils scolaires	2 379 782	2 600 921		-	2 600 921	2 555 455	45 466
14 Fonctionnement et entretien des écoles	5 480 054	5 370 388		21 000	5 391 388	5 428 327	(36 939)
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	-			-	8 000	(8 000)
16 Transport des élèves	2 611 119	2 301 063			2 301 063	2 691 500	(390 437)
17 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	49 024 588	48 035 609	64 604	659 315	48 759 528	48 708 568	50 960
CAPITAL							
18 Réfection des écoles	3 138 959	2 780 410		-	2 780 410	2 780 410	-
19 Amortissement	3 676 289	4 129 015	-	-	4 129 015	4 252 128	(123 113)
20 Total des dépenses du capital	6 815 248	6 909 425	-	-	6 909 425	7 032 538	(123 113)
21 Autres dépenses	1 760 039	-	-	1 896 931	1 896 931	1 896 931	-
22 GRAND TOTAL	57 599 875	54 945 034	64 604	2 556 246	57 565 884	57 638 037	(72 153)

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Budget 2015-2016

Projets

Projets approuvés :	
SIEN - Algoma	59 386
SIEN - Sudbury	79 033
Prêt de service - Autres	540 150
PAJO	99 874
Capacité local de la GIARE	35 776
Écoles sécuritaires et tolérantes	31 973
Séances de réseautage régionales	25 000
Formation et soutien en matière d'autisme	4 159
Soutien au Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO)	33 000
Politique d'aménagement linguistique (PAL)	20 000
Apprentissage pour tous de la maternelle à la 12e année - Projets régionaux	17 209
Soutien à la mise en œuvre du Prog. d'apprent. à tps plein de la mat. et du JE	15 378
Rendement des élèves (CAP)	28 408
Enquête collaborative pour l'enseignement des mathématiques	45 000
Accroître la capacité des petits conseils pour l'enseignement des mathématiques	117 838
Fond pour la technologie et l'apprentissage	216 170
Étude des travaux des élèves	130 000
Numératie	100 000
Soutien à la mise en œuvre des politiques et des programmes	18 970
Leadership petite enfance	83 330
Virage à l'ère numérique	110 000
Soutien aux écoles et aux élèves de langue française	35 877
Coordonateur des services de liaison	50 400
	1 896 931

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2015-2016
Surplus accumulé et revenu reporté

	31-août-14	Changements	31-août-15
Surplus accumulé du Conseil			
Gratification à la retraite	171 585		171 585
Budget reporté des écoles	448 576	-	448 576
Projet de l'Orée des Bois	123 356	(8 279)	115 077
Projet de Camille-Perron	633 511	(42 519)	590 992
Projet d'Hélène-Gravel	188 250	(10 458)	177 792
Projet de la Découverte	800 016	(10 897)	789 119
Imprévus	3 159 345	-	3 159 345
Total	5 524 639	(72 153)	5 452 486

Revenu reporté du Conseil			
Enfance en difficulté	409 747	(64 604)	345 143
Total	409 747	(64 604)	345 143

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Rapport financier intérimaire
En date du 30 avril 2015 et du 30 avril 2014

Dépenses :		Budget 2013-2014	Dépenses actuelles 30 avril 2014	% dépensé	Budget 2014-2015	Dépenses actuelles 30 avril 2015	% dépensé	
1	Titulaires de classe	21 271 375	14 899 671	70,0%	21 388 960	15 080 862	70,5%	B
2	Enseignants suppléants	694 677	515 505	74,2%	694 677	477 877	68,8%	A
3	Aides-enseignantes et aides-enseignants	3 182 714	2 291 166	72,0%	3 199 775	2 260 989	70,7%	C
4	Éducatrice de la petite enfance	1 295 525	960 532	74,1%	1 314 500	964 501	73,4%	B
5	Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	1 499 111	625 501	41,7%	1 922 124	708 110	36,8%	D
6	Ordinateurs de classe	1 010 529	245 514	24,3%	1 095 560	578 580	52,8%	E
7	Soutien professionnel et paraprofessionnel	3 157 826	2 108 097	66,8%	3 459 823	2 259 072	65,3%	B
8	Services de bibliothèque et d'orientation	527 750	352 357	66,8%	543 293	376 666	69,3%	B
9	Perfectionnement professionnel	123 000	92 782	75,4%	144 758	85 137	58,8%	F
10	Directions, directions adjointes	2 163 250	1 544 649	71,4%	2 285 415	1 435 772	62,8%	G
11	Secrétaires d'école et fournitures	1 409 208	967 389	68,6%	1 492 283	1 016 435	68,1%	B
12	Coordinateurs, coordinatrices et consultants	869 110	526 483	60,6%	958 550	564 035	58,8%	B
13	Administration des conseils scolaires	2 294 918	1 447 992	63,1%	2 375 910	1 595 004	67,1%	H
14	Fonctionnement et entretien des écoles	4 975 742	3 633 675	73,0%	5 338 696	3 717 937	69,6%	I
15	Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	2 000	-	0,0%	8 000	-	0,0%	B
16	Transport des élèves	2 434 242	2 116 039	86,9%	2 611 119	2 214 436	84,8%	B
17	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	46 910 977	32 327 352	68,9%	48 833 443	33 335 413	68,3%	B
CAPITAL								
18	Réfections	2 720 064	1 143 224	42,0%	3 138 952	1 059 694	33,8%	J
19	Amortissement	2 726 570	1 733 255	63,6%	3 676 289	2 292 058	62,3%	B
20	Total des dépenses du capital	5 446 634	2 876 479	52,8%	6 815 241	3 351 752	49,2%	
21	Autres dépenses	2 002 356	1 699 403	84,9%	1 760 039	1 830 622	104,0%	K
22	TOTAL	54 359 967	36 903 234	67,9%	57 408 723	38 517 787	67,1%	

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Rapport financier intérimaire
En date du 30 avril 2015 et du 30 avril 2014

Notes explicatives:

- A - La dépense de 2013-14 inclut des frais pour des congés volontaires, qui n'est plus en place pour 2014-15.
- B - La dépense est comparable à celle de l'année dernière.
- C - Nous avons une réserve d'une TES que nous pensions avoir utilisée, mais que nous n'avons pas utilisée.
- D - Les écoles avec des gros surplus suivent un plan d'achat.
- E - Nous avons fait plus de projets au cours de l'année que la norme.
- F - Le budget a été augmenté, mais la dépense est comparable à l'année dernière.
- G - Nous avons quelques directions et directions adjointes en congé de maladie en 2013-2014.
- H - Nous avons des dépenses pour un projet que nous n'avons pas encore transféré au budget du projet puisque le financement du projet n'avait pas été annoncé avant que le projet soit terminé.
- I - Nous avons eu un hiver très long avec beaucoup de neige en 2013-2014
- J - Nous avons plusieurs projets de 2013-2014 qui ont seulement été complétés en 2014-2015.
- K - Il est toujours difficile de prédire le nombre de projets que le Conseil recevra au cours de l'année et quand ils seront terminés.
Le budget ne reflète pas tous les projets approuvés au cours de l'année.

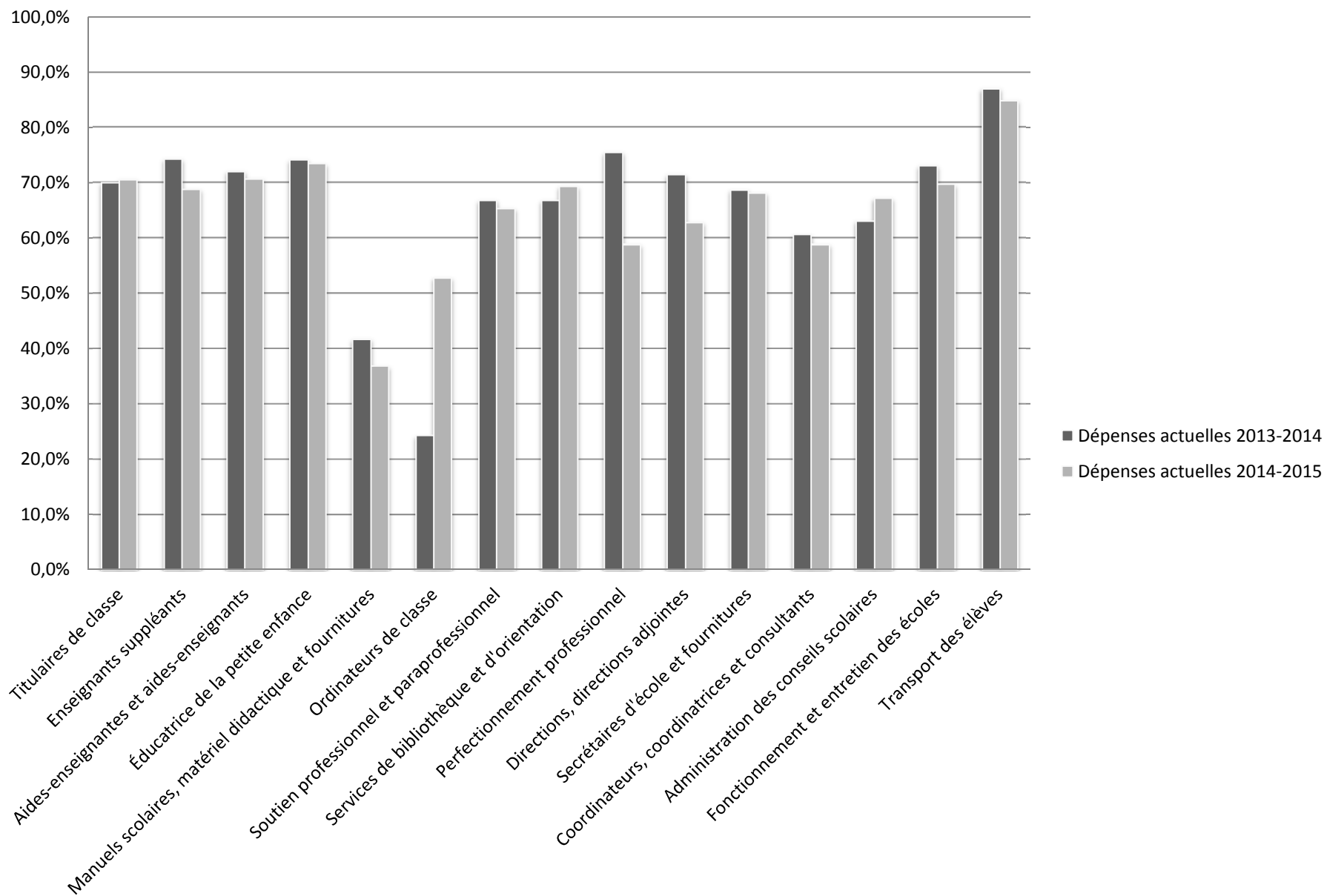
Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Rapport financier intérimaire
En date du 30 avril 2015

	Budget 2014-2015	Dépenses actuelles 30 avril 2015	% dépensé	Prévision des dépenses 30 avril 2015	% prévu	
Dépenses :						
1 Titulaires de classe	21 388 960	15 080 862	70,5%	15 285 044	71,5%	L
2 Enseignants suppléants	694 677	477 877	68,8%	521 008	75,0%	C
3 Aides-enseignantes et aides- enseignants	3 199 775	2 260 989	70,7%	2 297 000	71,8%	B
4 Éducatrice de la petite enfance	1 314 500	964 501	73,4%	978 762	74,5%	B
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	1 922 124	708 110	36,8%	708 110	36,8%	D
6 Ordinateurs de classe	1 095 560	578 580	52,8%	578 580	52,8%	E
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	3 459 823	2 259 072	65,3%	2 315 420	66,9%	A
8 Services de bibliothèque et d'orientation	543 293	376 666	69,3%	386 942	71,2%	A
9 Perfectionnement professionnel	144 758	85 137	58,8%	108 569	75,0%	J
10 Directions, directions adjointes	2 285 415	1 435 772	62,8%	1 529 470	66,9%	G
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 492 283	1 016 435	68,1%	1 024 238	68,6%	A
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	958 550	564 035	58,8%	579 561	60,5%	A
13 Administration des conseils scolaires	2 375 910	1 595 004	67,1%	1 590 032	66,9%	I
14 Fonctionnement et entretien des écoles	5 338 696	3 717 937	69,6%	3 683 700	69,0%	A
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	-	0,0%	-	0,0%	A
16 Transport des élèves	2 611 119	2 214 436	84,8%	2 239 296	85,8%	A
17 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	48 833 443	33 335 413	68,3%	33 825 732	69,3%	
CAPITAL						
18 Réfections	3 138 952	1 059 694	33,8%	1 059 694	33,8%	E
19 Amortissement	3 676 289	2 292 058	62,3%	2 292 058	62,3%	F
20 Total des dépenses du capital	6 815 241	3 351 752	49,2%	3 351 752		
21 Autres dépenses	1 760 039	1 830 622	104,0%	1 830 622	104,0%	H
22 TOTAL	57 408 723	38 517 787	67,1%	39 008 106		
23 Dépenses actuelle Revenus				(38 517 787)		
24 Place des Jeunes	530 000	438 287	82,7%	14 287	80,0%	M
25 Effectifs	2 274,15	2 273,50	(0,65)	(6 500)	100,0%	K
26 Total des dépenses du capital	532 274	440 560	82,8%	498 106		

Notes explicatives:

- A - La prévision des dépenses est raisonnable à comparer aux dépenses réelles.
- B - Nous avons une réserve d'une TES que nous pensions avoir utilisée, mais que nous n'avons pas utilisée.
- C - À certains temps au cours de l'année nous n'avons pas été capables de combler des congés.
- D - Nous ne prévoyons pas de surplus ou de déficit puisque la majorité de cette somme appartient aux écoles et l'école reporte le surplus ou le déficit d'une année à l'autre.
- E - Nous prévoyons dépenser le budget d'informatique et le budget de réfections à 100%.
- F - Nous n'avons pas budgété assez dans les dépenses d'amortissement, mais nous n'avons aussi pas budgété assez dans les revenus d'amortissement d'une même valeur.
- G - Nous avons budgété pour des congés de maladie pour directions, mais nous n'en avons pas eu.
- H - Il est toujours difficile de prédire le nombre de projets que le Conseil recevra au cours de l'année et quand ils seront terminés.
Le budget ne reflète pas tous les projets approuvés au cours de l'année.
- I - Nous avons des dépenses pour un projet que nous n'avons pas encore transféré au budget du projet puisque le financement du projet a été annoncé après que le projet avait été terminé.
- J - Nous avons eu des projets pour de la formation et nous avons utilisé moins d'argent de ce budget.

Pourcentage d'utilisation des dépenses comparatives au 30 avril



Le 23 mai 2015

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Remplacement de fenêtres à l'École publique Écho-des-Rapides

ANTÉCÉDENTS

À la réunion du Conseil ayant eu lieu le 6 décembre 2014, les conseillères et conseillers scolaires ont approuvé le remplacement de fenêtres à l'École publique Écho-des-Rapides.

SITUATION ACTUELLE

Le 11 mai 2015, le Conseil a entrepris le processus d'appel d'offres afin de retenir les services d'un sous-traitant pour le remplacement de fenêtre à l'École publique Écho-des-Rapides.

Nous avons reçu les deux (2) soumissions suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| 1) George Stone & Sons Inc. | 107 041,51 \$ (y compris la TVH) |
| 2) First General (Sault Ste. Marie) | 158 087,00 \$ (y compris la TVH) |

La soumission retenue est celle de George Stone & Sons Inc. puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

RECOMMANDATIONS

1. **QUE** le rapport « Remplacement de fenêtres à l'École publique Écho-des-Rapides » en date du 23 mai 2015 soit reçu.
2. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de George Stone & Sons Inc. pour le remplacement de fenêtre à l'École publique Écho-des-Rapides à un prix de 107 041,51 \$.

Préparé par :
Le surintendant des affaires
Alain Gélinas

Présenté par :
Le directeur de l'Éducation
Marc Gauthier



Approuvée : le 23 mai 2007; le 27 janvier 2010

Modifiée : le 27 février 2009; le 27 janvier 2010

LIGNE DE CONDUITE : C-003

Remboursement des dépenses des membres du personnel et des conseillères et conseillers scolaires

Page 1 de 6

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (CSPGNO) tient à s'assurer que les membres du personnel soient remboursés adéquatement pour les dépenses raisonnables engagées dans l'exercice de leurs fonctions. En outre, il doit également s'assurer que les contrôles appropriés soient mis en place pour veiller à la bonne gestion des fonds qui lui sont alloués par le ministère de l'Éducation.

MODALITÉS

Les dépenses suivantes engagées par le membre du personnel dans l'exercice de ses fonctions seront remboursées :

- [a\) déplacement](#)
- [b\) kilométrage](#)
- [c\) hébergement](#)
- [d\) repas](#)
- [e\) frais de télécommunication](#)

- ~~a) stationnement~~
- ~~b) hébergement~~
- ~~c) repas (basés sur les taux du Conseil)~~
- ~~d) déplacement (kilométrage, frais reliés aux autres moyens de transport, par exemple envolée, taxi, train)~~
- ~~e) appel téléphonique (un appel téléphonique à domicile par jour)~~

~~Les tarifs pour les repas et pour le kilométrage seront établis par résolution du Conseil et revus régulièrement. Le membre du personnel ne sera pas remboursé lorsque les repas sont fournis.~~

DÉPENSES NON ADMISSIBLES

~~Une liste de dépenses non admissibles se trouve dans la directive administrative.~~

APPROBATION ET RÉCLAMATION

~~Le membre du personnel et du Conseil doit faire approuver sa demande de remboursement dans les délais prescrits dans la directive administrative.~~



LIGNE DE CONDUITE : C-003

Remboursement des dépenses des membres du personnel et des conseillères et conseillers scolaires

Approuvée : le 23 mai 2007; le 27 janvier 2010

Modifiée : le 27 février 2009; le 27 janvier 2010

Page 2 de 6

DIRECTIVES ADMINISTRATIVES

Il incombe à la direction de l'éducation d'élaborer des directives administratives visant la mise en œuvre de la présente ligne de conduite.

RÉVISION

Cette ligne de conduite fera l'objet d'une révision d'ici cinq (5) ans ou au besoin.

1. Déplacement Kilométrage

1.1 Le membre du personnel qui est appelé à se déplacer dans l'exercice de ses fonctions choisit le moyen de transport et le tarif les plus économiques et les plus efficaces.

1.2 Afin de réduire les frais de déplacement, le covoiturage est encouragé.

1. Déplacement Kilométrage (suite)

1.3 Le moyen de transport peut comprendre :

- a) la voiture personnelle ;
- b) la location d'une voiture ;
- c) un taxi ;
- d) l'autobus ;
- e) l'avion (sous réserve d'approbation au préalable).

1.4 Les frais de kilométrage seront remboursés lorsque le membre du personnel utilise sa voiture personnelle dans l'exercice de ses fonctions.

1.5 Le kilométrage entre le domicile et le lieu de travail assigné n'est pas remboursé.



LIGNE DE CONDUITE : C-003

Remboursement des dépenses des membres du personnel et des conseillères et conseillers scolaires

Approuvée : le 23 mai 2007; le 27 janvier 2010

Modifiée : le 27 février 2009; le 27 janvier 2010

Page 3 de 6

~~La distance utilisée pour effectuer le remboursement du kilométrage pour se déplacer à un autre lieu de travail est calculée en fonction de la distance qui est la moindre :~~

- ~~a. soit du domicile du membre du personnel au lieu de travail désigné pour la journée ;~~
- ~~ou~~
- ~~b. du bureau du membre du personnel au lieu de travail désigné pour la journée.~~

~~2. Hébergement~~

- ~~2.1 Les frais d'hébergement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.~~
- ~~2.2 Lorsque le membre du personnel est logé sans frais dans un endroit privé, il a droit à un remboursement, sans reçu, de 35 \$ pour offrir un cadeau d'hôtesse.~~



LIGNE DE CONDUITE : C-003

Remboursement des dépenses des membres du personnel et des conseillères et conseillers scolaires

Approuvée : le 23 mai 2007; le 27 janvier 2010

Modifiée : le 27 février 2009; le 27 janvier 2010

2. Hébergement (suite)

~~2.3— Lorsque l'hébergement est autorisé, le membre du personnel peut réclamer une indemnité de frais imprévus jusqu'à 10 \$ par nuit d'hébergement pour des dépenses diverses.~~

3. Processus de réclamation

~~3.1— Les réclamations de dépenses engagées dans l'exercice des fonctions de travail doivent être faites au moyen des formulaires du Conseil (Formulaire F203 ou Formulaire F220).~~

~~3.2— Toutes les pièces justificatives doivent être fournies.~~

~~3.3— Les réclamations de dépenses sont approuvées par le superviseur immédiat, la superviseure immédiate.~~

~~3.4— Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles à un remboursement :~~
~~a) la location de films ou de vidéos ;~~
~~b) les infractions de stationnement, de vitesse ou autres ;~~
~~c) les dépenses personnelles liées à l'usage de la voiture ;~~
~~d) les repas fournis dans le cadre d'un évènement.~~

~~3.5— Le Conseil ne rembourse pas les frais associés aux boissons alcoolisées à moins de circonstances exceptionnelles.~~

~~3.6— Le membre du personnel peut soumettre une demande de remboursement dépassant la limite du Conseil en raison du manque de solutions de rechange ou d'options convenables. Cette demande doit être approuvée par la superviseure, le superviseur.~~

~~3.7— Aucune dépense personnelle engagée par le membre du personnel dans l'exercice de ses fonctions ne sera remboursée.~~



LIGNE DE CONDUITE : C-003

Remboursement des dépenses des membres du personnel et des conseillères et conseillers scolaires

Approuvée : le 23 mai 2007; le 27 janvier 2010

Modifiée : le 27 février 2009; le 27 janvier 2010

~~4. Cartes d'approvisionnement (VISA)~~

- ~~4.1 La carte d'approvisionnement (VISA) est uniquement utilisée pour payer les dépenses liées aux fonctions du titulaire, de la titulaire de la carte. La carte d'approvisionnement (VISA) ne peut pas être utilisée pour l'achat de biens personnels, de biens ou de services non autorisés.~~
- ~~4.2 Le titulaire, la titulaire de la carte d'approvisionnement (VISA) est le seul représentant autorisé à utiliser la carte d'approvisionnement (VISA). Il ou elle est responsable de la carte et doit respecter toutes les conditions d'utilisation.~~
- ~~4.3 À l'exception des frais de voyage, d'organisation de conférences et d'achats exceptionnels approuvés au préalable, la valeur d'un achat ne doit pas dépasser 1 000 \$. Les achats de plus de 1 000 \$ doivent être effectués par bon de commande.~~
- ~~4.4 A) L'employé qui veut utiliser la carte de crédit VISA du Conseil pour défrayer le coût des repas doit réclamer la somme des repas basée sur le montant indiqué sur le reçu. Des reçus séparés doivent être soumis pour le petit déjeuner, le déjeuner (dîner) et le souper. Le montant alloué pour chaque repas ne doit pas dépasser l'allocation maximale déterminée par le Conseil ou le ministère.~~
- ~~B) Si la dépense de repas sur la carte de crédit est supérieure à l'allocation, l'employé doit rembourser le Conseil dès qu'il soumet sa réclamation de dépenses ou s'il n'y a pas de réclamation de dépenses à soumettre, dès son retour.~~
- ~~C) L'employé qui veut utiliser la carte de crédit VISA du Conseil pour défrayer le coût des repas doit signer le formulaire GNO-F218.~~
- ~~4.5 Il est interdit de fractionner des achats afin de contourner la limite par transaction de la carte.~~



LIGNE DE CONDUITE : C-003

Remboursement des dépenses des membres du personnel et des conseillères et conseillers scolaires

Approuvée : le 23 mai 2007; le 27 janvier 2010

Modifiée : le 27 février 2009; le 27 janvier 2010

Page 6 de 6

~~4. Cartes d'approvisionnement (VISA) (suite)~~

- ~~4.6 Toutes les dépenses doivent être justifiées par des reçus. Les dépenses de frais d'accueil engagées doivent inclure le nom des personnes invitées, leur rôle et l'objectif de l'accueil.~~
- ~~4.7 Les relevés de compte mensuels doivent être revus par le titulaire, la titulaire de la carte et être approuvés par le superviseur immédiat, la superviseure immédiate.~~
- ~~4.8 Aucune avance en espèces n'est permise sauf en situations exceptionnelles et l'avance doit être approuvée au préalable par le superviseur immédiat, la superviseure immédiate.~~



LIGNE DE CONDUITE : D-005
RECRUTEMENT ET EMBAUCHE DU
PERSONNEL

Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 1 de 8

1.0 PRÉAMBULE

Code de champ modifié

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario reconnaît l'importance de recruter et d'embaucher, pour œuvrer dans ses écoles, un personnel qualifié, compétent et désireux d'appuyer la mission, la vision, les objectifs stratégiques et les lignes de conduite du Conseil dans le but d'offrir à ses élèves une éducation publique de langue française de la plus grande qualité. Sous réserve des exclusions prévues par la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur l'éducation, le Conseil met en œuvre un processus de recrutement qui est conforme à l'esprit et à la lettre de la est tenu de respecter les principes d'équité en matière d'emploi et de mettre en œuvre un processus de recrutement et de sélection qui soit conforme à l'esprit et à la lettre de la Charte canadienne des droits et libertés, du du Code ontarien des droits de la personne et des lois du travail de l'Ontario.

2.0 LIGNE DE CONDUITE GÉNÉRALITÉS

~~Le Conseil désire éliminer du processus de recrutement et d'embauche toute discrimination fondée sur la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur, l'origine ethnique, l'état civil, la citoyenneté, les croyances, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge et l'invalidité.~~

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 1,27 cm

2.1 Le Conseil reconnaît les principes de la transparence et de l'intégrité dans la dotation de ses postes.

2.2 À moins d'une situation exceptionnelle, l'ouverture de postes permanents fait l'objet d'un processus de dotation dont les étapes se répartissent en deux principaux volets, soit le recrutement et la sélection. Le déroulement du processus de dotation se fait selon les directives administratives établies en vertu de la présente ligne de conduite.

2.3 Le Conseil mène son processus de dotation de façon rigoureuse et objective, et ce, pour chaque groupe d'employés.

2.4 Le Conseil veille à ce que ses processus soient exempts de tout conflit d'intérêt.



CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

LIGNE DE CONDUITE : D-005 RECRUTEMENT ET EMBAUCE DU PERSONNEL

Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 2 de 8

- 2.5 Les processus de recrutement et de sélection du personnel reflètent la mission, la vision et les valeurs du Conseil.
- 2.6 Le Conseil choisit la candidate ou le candidat le plus qualifié parmi celles et ceux qui satisfont aux exigences du poste et détiennent les compétences, la formation, les expériences et les connaissances requises pour le poste à combler.
- 2.7 En cas de conflit entre une convention collective et la présente ligne de conduite, la convention collective aura préséance sur la ligne de conduite pour toutes les personnes régies par ladite convention collective.
- 2.8 Les processus de recrutement et de sélection du personnel respectent l'équité en matière d'emploi.
- 2.9 La confidentialité des renseignements personnels utilisés dans le cadre des processus de recrutement et de sélection est respectée en tout temps.

RÉFÉRENCES

Mis en forme : Police :Comic Sans MS

Directives administrative D-005 Recrutement et embauche du personnel

Ligne de conduite et directives administratives D-006 Népotisme

Mis en forme : Police :Italique

Ligne de conduite et directives administratives D-009 Vérification des antécédents criminels

Mis en forme : Police :Italique

Ligne de conduite et directives administratives B-026 Équité et éducation inclusive

Mis en forme : Police :Comic Sans MS

DIRECTIVES ADMINISTRATIVES

Il incombe à la direction de l'éducation d'élaborer les directives administratives visant la mise en œuvre de la présente ligne de conduite.

Mis en forme : Police :Comic Sans MS

Mis en forme : Police :Comic Sans MS

RÉVISION

Cette ligne de conduite fera l'objet d'une révision d'ici cinq (5) ans ou au besoin.



Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 3 de 8

DIRECTIVES ADMINISTRATIVES

1. Comité de sélection

1.1 Nomination du comité de sélection

~~Dès que le Conseil approuve la création d'un nouveau poste permanent ou s'il s'agit d'établir une liste de disponibilité de candidates ou de candidats pour travailler à titre de suppléante ou de suppléant, la direction de l'éducation doit s'assurer que le Comité de sélection soit formé.~~

1.2 Composition du Comité de sélection

~~1.2.1 Les membres du Comité de sélection ne doivent avoir aucun lien de parenté avec les candidates ou les candidats interviewés ni se trouver dans une situation de conflit d'intérêts avec aucun des candidates et des candidats.~~

1. Comité de sélection (suite)

1.2 Composition du Comité de sélection (suite)

~~1.2.2 Le Comité de sélection doit être composé d'au moins deux personnes non syndiquées dont une occupe un poste de responsabilités au sein du Conseil.~~

1.3 Comité de sélection selon le poste à combler



CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

LIGNE DE CONDUITE : D-005
RECRUTEMENT ET EMBAUCHE DU
PERSONNEL

Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 4 de 8

~~Pour les catégories de postes énumérées ci après, le Comité de sélection est composé des membres suivants:~~

- ~~1.3.1. Direction de l'éducation : tous les membres du Conseil et un consultant ou une consultante de l'extérieur si le Conseil le souhaite;~~
- ~~1.3.2. Agente ou agent de supervision : deux conseillères scolaires ou conseillers scolaires, la direction de l'éducation;~~
- ~~1.3.3. Personnel cadre : deux conseillères ou conseillers scolaires, la direction de l'éducation ou sa déléguée ou son délégué;~~
- ~~1.3.4. Direction d'école ou direction adjointe : la direction de l'éducation ou sa déléguée ou son délégué, au moins une conseillère scolaire ou un conseiller scolaire pour les postes de direction adjointe, la direction de l'école en cause;~~
- ~~1.3.5. Personnel enseignant : au moins deux directions d'école;~~

~~1. Comité de sélection (suite)~~

~~1.3 Comité de sélection selon le poste à combler (suite)~~

- ~~1.3.6. Personnel non enseignant : la superviseure immédiate ou le superviseur immédiat et une autre superviseure ou un autre superviseur;~~



Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 5 de 8

~~1.3.7 Personnel d'entretien et de surveillance des immeubles : la direction du secteur des Affaires ou sa déléguée ou son délégué et la superviseure immédiate ou le superviseur immédiat;~~

~~1.3.8. Personnel suppléant : deux superviseures ou superviseurs.~~

~~2. Renseignements recueillis~~

~~2.1 Les renseignements recueillis lors du processus de recrutement, de sélection et d'embauche sont sujets aux dispositions de la Loi municipale sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée. À moins d'être requis par la loi, le Conseil et tous ceux qui sont impliqués dans le processus de recrutement, de sélection et d'embauche préservent la confidentialité de ces renseignements.~~

~~2.2 Sollicitation de renseignements privilégiés~~

~~Les membres du Comité de sélection ne doivent pas solliciter de renseignements susceptibles de conférer un caractère discriminatoire au processus de sélection et, par conséquent, d'entraîner des poursuites en vertu du Code ontarien des droits de la personne ou de la Charte canadienne des droits et libertés.~~

~~3. Processus de sélection~~

~~3.1 Critères de sélection~~

~~3.1.1 Avant d'afficher un poste, les critères de sélection se rapportant au poste sont élaborés.~~



Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 6 de 8

~~3.1.2 Les critères de sélection s'articulent autour des cinq éléments de base suivants : les études ou équivalences, l'expérience, les connaissances, les compétences, les aptitudes générales et techniques.~~

~~3.2 Affichage et contenu de l'offre d'emploi~~

~~3.2.1 L'annonce du poste doit comprendre les éléments suivants : le numéro du concours, le titre et la description du poste à combler, les qualifications et les compétences requises, la date de clôture du concours et l'adresse à laquelle la demande doit être acheminée et toute autre information prescrite par une convention collective.~~

~~3.2.2 L'annonce doit aussi spécifier les documents d'accompagnement tels que le curriculum vitae et/ou le portfolio professionnel.~~

~~3.2.3 Une mention de remerciement à l'endroit de ceux et celles qui ont posé leur candidature sera ajoutée au bas de l'annonce et on y ajoutera aussi que le Conseil ne communiquera qu'avec les personnes convoquées en entrevue.~~

~~3. Processus de sélection (suite)~~

~~3.3 Responsabilités principales du Comité de sélection~~



Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 7 de 8

~~À partir des critères de sélection élaborés, le comité de sélection doit :~~

~~3.3.1 s'assurer que les critères de sélection retenus sont équitables et non discriminatoires;~~

~~3.3.2 évaluer les candidatures;~~

~~3.3.3 formuler une recommandation face à l'embauche.~~

~~3.4 Procédures de sélection~~

~~3.4.1 Il incombe à la présidence du Comité de diriger les délibérations qui ont lieu au terme de l'entrevue entre les membres du Comité de sélection. Le Comité examine d'abord les données recueillies lors de l'entrevue en fonction de la grille d'évaluation établie.~~

~~3.4.2 En se fondant sur l'analyse du dossier de la candidate ou du candidat à partir des critères prédéterminés, le Comité de sélection formule une recommandation quant à la personne la plus apte à occuper le poste.~~

~~3.5 Modalités administratives avant l'embauche~~

~~3.5.1 Dès qu'une candidature est retenue, la présidence du Comité de sélection avise la personne en question que le Comité recommande son embauche au Conseil.~~

~~3. Processus de sélection (suite)~~

~~3.5 Modalités administratives avant l'embauche (suite)~~



CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

LIGNE DE CONDUITE : D-005 RECRUTEMENT ET EMBAUCHE DU PERSONNEL

Approuvée : le 2 février 2002

Modifiée : le 25 mars 2009, le 27 novembre 2014

Page 8 de 8

~~3.5.2 Quant au personnel cadre (direction générale, surintendance, direction d'école, direction adjointe, chef de secteur), une recommandation est faite au Conseil et le Conseil approuve l'embauche. Quant à tout autre membre du personnel, le Conseil entérine l'embauche.~~

~~3.5.3 Le secteur des Ressources humaines procède à la vérification des diplômes, des lettres de référence, des preuves médicales et notamment du document qui atteste l'absence de casier judiciaire.~~

~~3.5.4 Le secteur des Ressources humaines avise par écrit les autres postulants reçus en entrevue que leur candidature n'a pas été retenue.~~

~~I:\Administration\Stagière\Carole Frenette\LIGNES DE CONDUITE\SECTION D RESSOURCES HUMAINES\Lignes de conduite\D-005_Recrutement et embauche du personnel.doc~~

~~Révisé : le 26 mars 2009~~



LIGNE DE CONDUITE : D-017
UTILISATION DU TÉLÉPHONE CELLULAIRE OU
D'UN APPAREIL DE TÉLÉCOMMUNICATION

Approuvée : le 27 janvier 2010

Modifiée : ~~le 27 janvier 2010~~

Page 1 de 2

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (CSPGNO) reconnaît que l'utilisation du téléphone cellulaire ou d'un appareil de télécommunication est essentielle dans le cadre des fonctions de certains membres du personnel du Conseil.

Le CSPGNO reconnaît qu'il est essentiel d'assurer la sécurité dans le milieu de travail.

Le CSPGNO reconnaît que le téléphone cellulaire ou l'appareil de télécommunication est un outil qui permet aux utilisatrices, aux utilisateurs du Conseil de :

- Mener les affaires du Conseil ;
- Faciliter les communications ;
- Communiquer avec d'autres personnes autorisées et avec le public ;
- Recueillir des renseignements pertinents pouvant les aider dans l'exercice de leurs fonctions.

L'utilisation du téléphone cellulaire ou l'appareil de télécommunication est un privilège et non un droit.

Toute activité illégale ou inappropriée est interdite.

DÉFINITIONS

Membre du personnel : Toute personne à l'emploi du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario.

Technologie « mains libres » : tout appareil permettant la télécommunication en mains libres.

Véhicule automobile : tout véhicule personnel ou appartenant au CSPGNO ou loué et conduit par un membre du personnel dans l'exercice de ses fonctions et responsabilités ;

Appareil de télécommunication sans fil : tout appareil de télécommunication sans fil, y compris mais sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les pagettes, les tablettes, les POA (PDA) et les radios émetteurs-récepteurs.



Approuvée : le 27 janvier 2010

Modifiée : ~~le 27 janvier 2010~~

Page 2 de 2

POLITIQUE MODALITÉS

1.1 Chaque membre du personnel est tenu de respecter les lois de la province de l'Ontario à l'égard de la conduite d'un véhicule automobile dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités liées à celles-ci.

1.2 L'utilisation du téléphone cellulaire ou de l'appareil de télécommunication appartenant au Conseil ou qui est utilisé dans l'exercice de ses fonctions pour faire un appel ou recevoir un appel est interdit en tout temps lorsque le membre du personnel est au volant **sauf si la technologie en mains libres est utilisée ou pour placer des appels d'urgence à 9-1-1.**

~~1.21.3~~ Le Conseil fournit un téléphone cellulaire selon un guide d'admissibilité et selon une liste de téléphone approuvée.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

~~Il incombe à la direction de l'éducation d'assurer la mise en œuvre de la présente ligne de conduite, sous réserve des conventions collectives et des conditions d'emploi.~~

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE

Il incombe à la direction de l'éducation d'élaborer des directives administratives visant la mise en œuvre de la présente ligne de conduite.

RÉFÉRENCES

Règlement de l'Ontario 366/09 mis en application du Code de la route de l'Ontario.

RÉVISION

Cette ligne de conduite fera l'objet d'une révision d'ici cinq (5) ans ou au besoin.

Date	Nom de l'événement	Description
École secondaire l'Orée des Bois (Dubreuilville)		
le 2 avril 2015	Activités de Pâques	Chasse aux trésors, peinture d'oeufs, etc.
le 22 avril 2015	Journée Thème	Chandail de Hockey
le 7 mai 2015	We Day	Les animateurs culturels sont venus discuter de We Day.
le 12 au 14 mai 2015	Camps d'anticipation	Quelques élèves ont participé aux camps d'anticipation à Sudbury.
le 14 au 19 mai 2015	Jeux Franco-Ontariens	Quelques élèves de l'école ont participé aux 22e Jeux Franco-Ontariens à Penetanguishene.
le 20 mai 2015	Cueillette de bouteilles	Tous les fonds amassés ont été donnés à la famille Leblanc.
le 25 au 29 mai 2015	La Grande Finale de Radio Chaud	Le groupe musical et le groupe promo participeront à La Grande Finale de Radio-Chaud à Sudbury.
École secondaire Cité-Supérieure (Marathon)		
le 1er avri 2015	We Day	Une des élèves a participé à We Day national à Ottawa.
le 14 avril 2015	Invité spécial	David Bouchard a fait une présentation sur la culture des Métis au Canada et l'importance de la langue française.

le 22 avril 2015	Atelier d'improvisation	Ryan Demers et Natalie Lalonde sont venus présenter un atelier aux élèves de l'école.
le 27 avril 2015	Compétences Canada	Présentation par Alexis Breton, agent de liaison de Compétences Canada
le 4 mai 2015	Soirée des parents	Rencontre avec les parents pour les bulletins.
le 6 mai 2015	We Day/Session de Radio-Chaud	Les animateurs culturels sont venus discuter de We Day ainsi que de la possibilité d'avoir une session de travail pour Radio-Chaud en après-midi.
le 14 au 19 mai 2015	Jeux Franco-Ontariens	Quatre élèves de l'école ont participé au 22e Jeux Franco-Ontariens à Penetanguishene.
le 25 au 29 mai 2015	La Grande Finale de Radio Chaud	Le groupe musical et le groupe promo participeront à La Grande Finale de Radio-Chaud à Sudbury.
École secondaire Château-Jeunesse (Longlac)		
le 22 avril 2015	Journée de la Terre	L'école a éteint toutes les lumières. Les enseignants ont préparé des jeux pour les élèves.
le 7 mai 2015	Dîner spécial	Steak, pommes de terre, salade, etc.
École secondaire Villa-Française des Jeunes (Elliot Lake)		

--	--	--

Date	Nom de l'événement	Description
École secondaire Cap sur l'Avenir		
		,
École secondaire Hanmer		
	Journée Thème	Plusieurs journées thèmes au cours des derniers mois
	Danse	Danse à thème Néon
	Fesfo	Six élèves ont participé à l'activité de la FESFO qui a eu lieu durant la longue fin de semaine de mai.
		Dans le processus de rétablir un local pour leur AGE
École secondaire de la Rivière-des-Français		
École secondaire Macdonald-Cartier		
	Camps d'anticipation	Les élèves de la 11 ^e année inscrits aux cours pré-universitaires ont participé à des ateliers et des formations servant à les préparer à la vie universitaire.
	Don de sang	Les élèves admissibles ont donné du sang.
	Spectacle de Raffy	Le groupe Raffy a présenté un concert aux élèves.
	Spectacles des Draveurs	La troupe des Draveurs a présenté son spectacle aux élèves de l'école.

Sommaire d'élèves à Temps Plein

H.1.

Effectifs des écoles élémentaires

Effectifs du : 14 MAI 2015

		MAT	JAR	01	02	03	04	05	06	07	08	Total
École publique Camille-Perron	342432	10.00	4.00	6.00	14.00	6.00	10.00	11.00	8.00	10.00	10.00	89.00
École publique de la Découverte	174882	25.00	25.00	36.00	31.00	27.00	18.00	22.00	22.00	9.00	17.00	232.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720									9.00	13.00	22.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	19.00	23.00	30.00	20.00	23.00	21.00	24.00	37.00			197.00
École publique Franco-Manitou	332100	6.00	3.00	6.00	4.00	3.00	3.00	2.00	4.00		2.00	33.00
École publique Franco-Nord	460338	11.00	21.00	8.00	10.00	6.00	10.00	3.00	8.00			77.00
École publique Hanmer	242853									28.00	21.00	49.00
École publique Hélène-Gravel	157325	30.00	35.00	37.00	35.00	37.00	25.00	25.00	17.00			241.00
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	31.00	37.00	36.00	38.00	42.00	47.00	42.00	33.00			306.00
École publique Jeanne-Sauvé	282898	13.00	15.00	16.00	10.00	12.00	9.00	20.00	10.00			105.00
École publique l'Escalade	025977			3.00	1.00	1.00	1.00	2.00		1.00		9.00
École publique Macdonald-Cartier	327425									76.00	63.00	139.00
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	9.00	17.00	16.00	17.00	17.00	13.00	19.00	16.00	7.00	7.00	138.00
École pub. Villa Française des Jeunes	164925									2.00	6.00	8.00
École publique Écho-des-Rapides	539197	13.00	5.00	2.00	3.00	8.00	1.00	4.00	2.00	4.00	2.00	44.00
	Total	167.00	185.00	196.00	183.00	182.00	158.00	174.00	157.00	146.00	141.00	1,689.00

IMPRIMÉ LE : 2015 MAI 15 10:05



Effectifs des écoles secondaires

Effectifs du : 14 MAI 2015

		09	10	11	12	<21 Total	> 21 Total	Total
École Cap sur l'Avenir	955622	1.00	3.00	9.00	13.50	26.50	4.00	30.50
École secondaire Château-Jeunesse	912573	4.00	5.00	3.00	10.00	22.00	1.00	23.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	3.00	5.00	5.00	2.00	15.00		15.00
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	9.00	12.00	15.00	18.00	54.00		54.00
École secondaire Hanmer	907448	22.00	21.00	15.00	17.50	75.50		75.50
École secondaire l'Orée des Bois	890817	9.00	10.00	10.00	8.00	37.00		37.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	83.00	81.00	81.00	71.50	316.50		316.50
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	4.00	3.00	3.00	6.50	16.50		16.50
	<21 Total	135.00	140.00	141.00	147.00	563.00		
	>21 Total				5.00		5.00	
	Total	135.00	140.00	141.00	152.00			568.00



Total - Effectifs

		Total
École publique Camille-Perron	342432	89.00
École publique de la Découverte	174882	232.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720	22.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	197.00
École publique Franco-Manitou	332100	33.00
École publique Franco-Nord	460338	77.00
École publique Hanmer	242853	49.00
École publique Hélène-Gravel	157325	241.00
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	306.00
École publique Jeanne-Sauvé	282898	105.00
École publique l'Escalade	025977	9.00
École publique Macdonald-Cartier	327425	139.00
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	138.00
École pub. Villa Française des Jeunes	164925	8.00
École Cap sur l'Avenir	955622	30.50
École secondaire Château-Jeunesse	912573	23.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	15.00
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	54.00
École secondaire Hanmer	907448	75.50
École secondaire l'Orée des Bois	890817	37.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	316.50
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	16.50
École publique Écho-des-Rapides	539197	44.00
	Total	2,257.00